



➤ **A retourner à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle :**

- **par courrier** : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - Broyage des végétaux - 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE
- **par mail** : ccpa@paysdelarbresle.fr
- **directement sur place** selon les horaires d'ouverture de la CCPA

Partie à remplir par la CCPA

Référence du dossier :

COORDONNÉES

NOM / Prénom ou dénomination sociale

Adresse

CP COMMUNE

Téléphone MAIL

Avant juillet 2018, pratiquiez-vous déjà le broyage des végétaux ? Oui Non

AIDE SOUHAITÉE

- Je demande à bénéficier de l'aide à l'achat de broyeur à végétaux (50% du prix d'achat, plafonnée à 300€) **dans la limite de 1 par foyer / structure**
- Je demande à bénéficier de l'aide à la location de broyeur à végétaux **dans la limite de 2 journées par foyer par an (50 € par jour)**

Les aides sont versées dans la limite du budget encore disponible alloué à l'opération. Le broyeur acheté doit avoir une puissance minimale de 2,5 KW (électrique) ou 3 cv (thermique) pour permettre à l'utilisateur de percevoir cette aide. Les aspirateurs - souffleurs - broyeurs ne sont pas éligibles à cette opération.

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

- Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz, téléphone, attestation d'achat du notaire...).
- Copie de la facture d'achat ou de location en son propre nom et qui doit être postérieur à la date du 15 juillet 2018 avec indication de la puissance ou fiche technique jointe.
- Relevé d'Identité Bancaire

La réponse à votre demande d'aide vous sera transmise 3 semaines après le dépôt de votre formulaire.

Partie à remplir par le demandeur

Partie à remplir par la CCPA

- Je m'engage à réduire le volume de mes végétaux portés en déchèterie en conservant à demeure le bois broyé pour paillage.
- J'autorise la Communauté de Communes à conserver mes coordonnées pour m'accompagner dans le broyage des déchets verts.

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur

Demande validée le :